

Pour plus d'informations :

Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon
Romain Decensé
P.A de l'Aumallerie
35133 La Selle en Luitré
02 23 51 00 97 / 06 23 17 02 31
hautcouesnon@wanadoo.fr



Programme Breizh Bocage
2015-2020
Bassin versant du Haut Couesnon



**Reconstituons et préservons ensemble le
bocage de demain**



Préserver le bocage : une nécessité

Un rôle important pour la qualité de l'eau

La haie favorise l'infiltration des eaux de pluie. Elle filtre les polluants et permet ainsi une bonne épuration de l'eau. Elle limite également le ruissellement et le lessivage sur les parcelles.

Un rôle bénéfique pour l'agriculture

Les haies à plat, sur billons et sur talus, placées en rupture de pente, réduisent l'érosion des sols et participent donc au maintien des capacités de production des parcelles agricoles. La haie apporte également une protection au bétail et aux cultures (brise-vent, ombrage, maintien des auxiliaires de cultures ...).

De nombreux autres rôles positifs

La haie permet également :

- La production de bois d'œuvre et de bois de chauffage
- Le développement de la biodiversité (création d'habitats et de corridors écologiques),
- L'amélioration du paysage...

Un bocage vieillissant

Sur le bassin versant du haut-Couesnon, 80 % du bocage à plus de 20 ans. C'est pourquoi il est important de préserver ces « vieilles » haies qui ont bien souvent un rôle stratégique en terme de qualité de l'eau ou de biodiversité.

Critères d'éligibilités

Pour être financés, les projets devront être cohérents et respecter certains critères comme :

- 50 m minimum
- Essences locales
- Au moins un interface à vocation agricole

L'objectif de ce programme est de créer des haies bocagères à plat, sur billons et sur talus, mais aussi de préserver le bocage existant, notamment, afin d'améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Les personnes intéressées peuvent contacter les techniciens bocage du Syndicat qui se déplacera pour définir ensemble les projets de plantation.



Ce qui est financé

Création, regarnis de haies, billons et talus

- Fourniture des plants et travaux de plantation
- Création de haie sur billon et talus
- Travaux de régénération naturelle (repérage et protection des jeunes plants, ...)
- Fourniture et installation de paillage biodégradable et des protections contre la faune sauvage
- Travaux d'entretien

Débroussaillage et préparation du sol pour les haies à plat sont à la charge du bénéficiaire.

Une attention particulière sera apportée aux projets « **stratégiques** » pour la qualité de l'eau (Exemples : projets situés en têtes de bassin versant, haies de bas fond, sur talus et/ou perpendiculaire à la pentes, ...)

